

CMAG#91 ÉTÉ 2026

★  
**GRAND  
CHAMBÉRY**  
l'agglomération

ON EN PARLE P.6

**La Fête du Tour :**  
retour sur une journée  
festive autour du vélo

à LA LOUPE P.9

**Un nouveau mandat  
au service des  
habitants**

CAHIER SPÉCIAL

**Le Tour de France 2026  
à Chambéry**



# GRAND CHAMBÉRY, L'INSTITUTION 2026-2032 : un nouveau mandat au service des habitants



# à noter



*Aménager un parking en limitant les sols imperméables facilite l'infiltration des eaux de pluie.*

## **Gestion des eaux pluviales : Grand Chambéry accompagne les professionnels dans leurs projets d'aménagement**

Les enjeux de la gestion des eaux pluviales sont multiples : lutte contre les inondations, préservation de la ressource en eau, qualité du cadre de vie (qualité paysagère, nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur), maîtrise des coûts... Grand Chambéry accompagne les acteurs de l'aménagement, dès les premières réflexions sur un projet, pour y intégrer une gestion des eaux pluviales adaptée à la transition écologique. En apportant toute son expertise, l'Agglomération propose les solutions les plus appropriées au site à aménager. Elle s'assure également que cette réflexion soit menée en concertation avec tous les acteurs impliqués dans la conception puis dans l'utilisation et la gestion des espaces qui seront mis à contribution pour la gestion des eaux pluviales.

## **Aménagement de l'avenue de Chambéry à Saint-Alban-Leysse**

Depuis avril, et jusqu'à novembre, Grand Chambéry mène d'importants travaux sur l'avenue de Chambéry, entre les carrefours du Marocaz et de Plainpalais. Cet aménagement, entièrement financé par l'Agglomération à hauteur de 1,2 M€, permettra de fluidifier la circulation automobile et de faciliter les déplacements quotidiens des usagers en encourageant les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Ainsi, les deux carrefours seront modifiés, avec notamment des aménagements pour faciliter les traversées des piétons et des cyclistes. Une voie réservée aux bus sera créée sur toute l'avenue. Des voies sécurisées pour les piétons et les cyclistes seront aménagées, permettant des liaisons avec d'autres pistes cyclables.



## **Un fonds d'aide pour l'aménagement du skatepark de La Motte-Servolex**

Depuis plusieurs années, Grand Chambéry soutient financièrement ses communes pour l'amélioration des équipements publics et la revitalisation des quartiers relevant de la politique de la ville. Dans ce cadre, et suite à la sollicitation de la commune de La Motte-Servolex, elle participe financièrement, à hauteur de 19 133€, à l'aménagement du skatepark situé dans le quartier des Chantres. Ce projet, en cours de réalisation, vise à rénover et étendre le skatepark existant, notamment en l'adaptant aux différentes pratiques de glisse (skate, roller, trottinette, BMX...). Cet aménagement fera de l'équipement le plus grand skatepark acrobatique du secteur, pouvant accueillir aussi bien les débutants que les confirmés.

# ÉDITORIAL



**Thierry Repentin,**  
Président de  
Grand Chambéry

Madame, Monsieur,

Les élections municipales et communautaires de mars 2026 ont conduit au renouvellement des élus des 38 communes qui composent l'agglomération de Grand Chambéry. Parmi eux, 81 conseillers communautaires ont été désignés pour représenter leur commune au sein de notre assemblée et porter les politiques publiques qui relèvent des nombreuses compétences de l'Agglomération.

Gestion des déchets et de l'eau, urbanisme, mobilité, développement économique et touristique, transition écologique, habitat, politique de la ville, mais aussi gestion des piscines et de la patinoire : autant de missions essentielles qui accompagnent le quotidien des habitantes et des habitants de notre territoire.

C'est un très grand honneur d'avoir de nouveau été élu à la tête de Grand Chambéry, au côté d'une équipe renforcée de 15 vice-présidents que je vous invite à découvrir dans ce magazine. Vous le verrez, j'ai souhaité que celles et ceux qui exercent des responsabilités à mes côtés représentent tous les secteurs de notre territoire, des communes urbaines jusqu'aux plus rurales. C'est la garantie d'un travail collectif et de décisions partagées. C'est la garantie également d'améliorer encore plus la proximité entre l'Agglomération et ses communes mais également entre l'Agglomération et ses habitants.

Pour ce nouveau mandat, nous avons défini trois grandes priorités qui guideront notre action. La première consiste à préserver et renforcer le dynamisme de notre territoire, en confortant son attractivité économique, en soutenant l'emploi et en poursuivant les actions engagées pour accroître son rayonnement.

La deuxième priorité est d'amplifier notre engagement en faveur de la transition écologique. Fin 2025, nous avons adopté un Plan Climat ambitieux. Ce mandat est celui de sa mise en œuvre afin d'accélérer les transformations nécessaires et être à la hauteur des enjeux de la crise climatique à laquelle nous sommes confrontés.

Enfin, dans un contexte de réduction des ressources dédiées aux collectivités locales, j'ai la conviction que notre Agglomération doit évoluer pour offrir, en lien étroit avec les communes, un service public de qualité aux habitants.

Cet été sera également marqué par un événement exceptionnel : l'accueil du Tour de France à Chambéry le 22 juillet. Après le passage remarqué du Tour de France Femmes l'an dernier, notre territoire confirme sa place parmi les grandes terres de vélo. Au-delà de la performance sportive, cet événement constitue une formidable vitrine pour notre agglomération, ses paysages, ses savoir-faire et son dynamisme. Je souhaite que chacun puisse profiter pleinement de cette fête populaire qui fera rayonner Grand Chambéry bien au-delà de nos frontières.

Je vous souhaite un bel été.

## SOMMAIRE

P. 06 ON EN PARLE  
Retour sur la Fête du Tour

P. 09 À LA LOUPE  
Un nouveau mandat au service des habitants

P. 18 BONS PLANS

CAHIER SPÉCIAL TOUR DE FRANCE



### RETROUVEZ D'AUTRES INFOS SUR

 [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr)



Pour tout connaître de l'actualité de Grand Chambéry, inscrivez-vous à la lettre d'informations sur [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr) et recevez les informations directement dans votre boîte mail.

Ce magazine est distribué en boîtes aux lettres et à différents lieux de dépôt de l'agglomération.

Bulletin d'information de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry n° 91 / Été 2026

Contact : Tél. 04 79 96 86 90 - [communication@grandchambery.fr](mailto:communication@grandchambery.fr) - 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex

Directeur de la publication : Thierry Repentin, président de Grand Chambéry / Directrice de la communication : Audrey Taupenas / Rédaction : Sofka Martin / Conception éditoriale et graphique : Sofka Martin / Copyright photographies : Grand Chambéry si aucune mention sur la photographie

Dépôt légal à parution : ISSN 3037-6440 / Tirage : 76 800 ex. - Imprimerie Imaye Graphic.







Art Photo pour l'été Chambéry



**La Dictée du Tour à l'université Jacob Bellecombette, vendredi 29 mai 2026**

**LA DICTÉE DU TOUR.** À l'occasion du passage du Tour de France 2026 à Chambéry, une Dictée du Tour a été organisée pour les élèves du territoire.

Plus de 300 élèves venant de 8 écoles ont participé à cette dictée animée par Mathis Burdet, joueur de handball au Chambéry Savoie Mont Blanc Handball. Le texte, issu d'articles de la presse régionale, a mis à l'honneur notre territoire ainsi que cette épreuve sportive emblématique.

Pour terminer cette matinée en beauté, les élèves se sont réunis dans un champ afin de réaliser une photo vue du ciel. Ensemble, ils ont formé un grand vélo humain, en clin d'œil au passage prochain du Tour de France à Chambéry.

Les 8 élèves lauréats sont invités, accompagnés d'un parent, à assister au départ du Tour de France à Chambéry dans des conditions privilégiées, le 22 juillet prochain.

# on en parle

L'info en direct sur [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr)



## Rayonnement

# La Fête du Tour : succès pour cet événement autour du vélo

Organisée dans le cadre du passage du Tour de France sur le territoire de Grand Chambéry le 22 juillet prochain, la Fête du Tour est un rendez-vous convivial qui célèbre les valeurs de partage, de dépassement de soi et d'accès au sport pour tous, tout en mettant en lumière les richesses du territoire.

Cette année, la manifestation s'est déroulée le dimanche 31 mai à Aillon-le-Jeune et a rassemblé plusieurs centaines de participants. Trois randonnées cyclistes étaient proposées afin que chacun puisse prendre part à l'événement à son rythme : un parcours familial accessible à tous, un itinéraire destiné aux pratiquants occasionnels et un circuit plus exigeant pour les cyclistes confirmés.

De nombreuses animations gratuites ont également offert, tout au long de la journée, un agréable moment partagé en famille : une aire multi-jeux, des démonstrations de BMX, un jeu de piste, un parcours d'orientation...

Les visiteurs ont pu également profiter de l'occasion pour découvrir toute la richesse touristique de Val d'Aillon : de nombreux chemins de randonnée, la Chartreuse d'Aillon, la chapelle de la Corrierie, la piscine municipale, le parc aérien géant « Pays suspendu des Géants »...



Les cyclistes aguerris étaient nombreux à se lancer sur le parcours sportif de 75 km à travers les Bauges.



Les cyclistes ont également pu profiter en famille de parcours plus faciles pour les enfants.



Des points de ravitaillement ponctuaient les trajets, proposant boissons et douceurs pour reprendre des forces.



La piste de BMX a permis aux plus petits de s'adonner aussi au vélo en restant à Val d'Aillon.

## Sport et loisirs

# Cet été, les piscines s'adaptent pour que vous en profitiez pleinement

Cet été et jusqu'au mois de novembre, la piscine aqualudique du Stade se refait une beauté : nouveau carrelage intérieur, embellissement du hammam et maintenance technique sont prévus pour améliorer toujours plus le confort des usagers. Pour garantir un maximum de plages d'ouvertures, les horaires des piscines s'adaptent.

## À LA PISCINE AQUALUDIQUE DU STADE

Du 6 juillet au 23 août, la piscine fonctionnera comme chaque été, avec les horaires estivaux et son lot d'animations pour tous : des stages pour les enfants, des cours d'aqua'form (aqua'gym, aqua'bike, aqua'fitness, aqua'power)...

À partir du 24 août et jusqu'au 3 octobre, les espaces extérieurs resteront ouverts, les espaces intérieurs seront quant à eux fermés en raison des travaux. Vous pourrez ainsi profiter plus longtemps des différentes zones de détente mises à votre disposition dans le parc : la tonnelle et les parasols pour trouver un peu de fraîcheur, les jeux d'eau et le pentagliss pour amuser les enfants, le bassin de 50 mètres pour les amateurs de natation et les plus sportifs.

Fermée en totalité du 4 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, la piscine rouvrira dès le 2 novembre.

### Horaires d'ouverture de la piscine aqualudique du Stade

#### Du 6 juillet au 23 août :

- du lundi au vendredi : 10h à 20h
- samedi et dimanche : 10h à 18h

#### Du 24 au 30 août : uniquement les extérieurs

- du lundi au vendredi : 10h à 20h
- samedi : 10h à 18h
- Fermée le dimanche

#### Du 31 août au 3 octobre : uniquement les extérieurs

- du lundi au vendredi : 9h30 à 18h30
- samedi : 10h à 18h
- Fermée le dimanche

#### Du 4 octobre au 1<sup>er</sup> novembre : piscine fermée

## À LA PISCINE DE BUISSON ROND

Cet été, la piscine de Buisson Rond vous accueillera plus tôt. Après sa fermeture estivale à partir du 6 juillet, elle rouvrira dès le 24 août, y compris les dimanches, avec des horaires élargis pendant les vacances scolaires, et ce jusqu'au 31 octobre.

Ainsi, pour terminer agréablement les beaux jours, vous pourrez profiter du bassin intérieur, du bassin d'apprentissage et de l'espace bien-être, mais aussi des espaces extérieurs avec plages ensoleillées et jeux d'eau pour petits et grands.

### Horaires d'ouverture de la piscine de Buisson Rond

#### Du 6 juillet au 23 août : piscine fermée

#### Du 24 au 30 août :

- du lundi au vendredi : 10h à 20h
- samedi : 9h à 13h30
- dimanche : 9h à 17h

#### Du 31 août au 18 octobre :

- lundi : 11h45 à 19h
- mardi : 11h45 à 20h
- mercredi : 8h à 13h30
- jeudi : 11h45 à 20h
- vendredi : 11h45 à 19h
- samedi : 9h à 13h30
- dimanche : 9h à 17h

#### Du 19 au 31 octobre : vacances de la Toussaint

- du lundi au vendredi : 10h à 19h30
- samedi : 10h à 18h
- dimanche : 9h à 17h

#### Fermée le 1<sup>er</sup> novembre



Tous les détails sur :



grandchambery.fr

## Transition énergétique

# La centrale photovoltaïque du Chambéry Savoie Stadium bientôt en service

Après l'installation des 1 086 panneaux photovoltaïques sur les toitures du stade, l'aménagement des locaux techniques accueillant les onduleurs et le raccordement de l'équipement au réseau public, la centrale photovoltaïque est désormais prête à entrer en service. Dès les prochains jours, elle commencera à produire une électricité locale et renouvelable au bénéfice des équipements de l'Agglomération.

Avec une production moyenne de près de 500 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 100 foyers, cette installation contribuera principalement à l'alimentation de la piscine aqualudique du Stade, l'un des équipements les plus énergivores de Grand Chambéry. À terme, elle permettra de couvrir près d'un tiers de ses besoins en électricité grâce à une énergie décarbonée produite directement sur le territoire.

Entièrement financée par Grand Chambéry, cette opération représente un investissement de 455 000 euros. Grâce aux économies générées sur les consommations

d'énergie, l'équipement devrait être amorti en moins de dix ans.

Cette réalisation s'inscrit dans la stratégie de transition énergétique portée de longue date par l'Agglomération. Elle vient renforcer un ensemble d'actions déjà engagées pour développer la production locale d'énergies renouvelables et réduire la dépendance aux énergies fossiles. Parmi elles figurent notamment la valorisation du biométhane issu de l'usine de dépollution des eaux usées, le recours à la géothermie au siège de Grand Chambéry ou encore les ombrières photovoltaïques installées sur le parc relais de La Trousse.

À travers ces investissements, Grand Chambéry poursuit un objectif clair : maîtriser ses consommations énergétiques, accroître la part des énergies renouvelables dans son fonctionnement et contribuer concrètement à la lutte contre le changement climatique. Une démarche qui participe également à l'amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie des habitants du territoire.



## Déchets

# Trions partout et tout le temps !

Aujourd'hui, trier ses déchets est devenu un geste quotidien pour une grande majorité des français, chez soi mais aussi en-dehors. Ils sont 51% à trier systématiquement tous leurs emballages en tous lieux.

Dans les espaces publics, des communes ont déjà installé des poubelles de tri, comme Chambéry dès 2020, mais le dispositif doit être encore développé pour répondre à un besoin plébiscité par les citoyens.

Afin de faciliter ce geste éco-responsable, Grand Chambéry, avec le soutien de CITEO (éco-organisme national chargé du recyclage des emballages et du papier) encourage le tri des déchets dans tous les lieux publics : sur les lieux de travail, dans les espaces publics, dans les lieux de sport et de loisirs (gymnases, bibliothèques...). Pour cela, elle accompagne et conseille les communes pour investir dans du matériel permettant le tri des déchets : corbeilles de rue, conteneurs sur des parkings ou aux sorties de parcs publics...

Ainsi, la commune de Barberaz a pu bénéficier d'une aide pour l'achat de 50 poubelles. D'autres communes

montrent de l'intérêt à mettre en place le tri sur la voie publique dans les prochains mois : La Motte-Servolex, Bassens, La Ravoire...

L'Agglomération met également à disposition du matériel de tri des déchets (bacs, totems ou tables de tri, bidons pour biodéchets ou huile de friture...) pour les organisateurs d'événements.

[+ d'infos sur grandchambery.fr](https://www.grandchambery.fr), rubrique **Déchets / Réduire ses déchets**






# à La LOUPE

GRAND CHAMBÉRY, L'INSTITUTION

## 2026-2032 : un nouveau mandat au service des habitants



Après les élections municipales et communautaires de mars 2026, le conseil communautaire de Grand Chambéry a été installé. Le 9 avril dernier, les 81 représentants des 38 communes de l'agglomération ont réélu Thierry Repentin à la tête de Grand Chambéry. 15 vice-présidents issus de différentes communes seront à ses côtés pour porter des ambitions fortes pour le territoire. Mobilité, accès au logement, développement économique et transition écologique seront au cœur des préoccupations des élus pour le mandat à venir.

# Nouveau mandat communautaire : une dynamique renouvelée



Installation du conseil communautaire le 9 avril au Phare à Chambéry

Le conseil communautaire de Grand Chambéry compte 81 membres issus des 38 communes de l'agglomération. Il se réunit en moyenne toutes les 6 à 8 semaines pour voter les décisions qui relèvent des compétences de l'Agglomération : urbanisme, eau, gestion des déchets, mobilités, lutte contre le réchauffement climatique et adaptation à ses conséquences, mais aussi développement touristique, gestion des grands équipements : les sujets sont souvent variés.

En amont du vote en conseil, les dossiers sont préparés par les élus et les agents de Grand Chambéry qui apportent leur expertise technique, et exposés dans différentes instances afin de recueillir les avis éclairés et être modifiés si besoin.

Ainsi, plusieurs étapes préalables sont nécessaires avant le vote final : passage en commission ou en conférence des maires, échanges avec les instances citoyennes de consultation.

Une fois votées, l'ensemble des 550 agents de Grand Chambéry met en œuvre les décisions, souvent en partenariat avec les communes ou d'autres collectivités, ou grâce à des organismes extérieurs spécialisés dans certains domaines comme par exemple le tourisme avec Grand Chambéry Alpes Tourisme ou encore le développement économique avec Chambéry Grand Lac Économie.

“ Pour Grand Chambéry, ce nouveau mandat s'ouvre avec une ambition forte : renforcer l'attractivité du territoire, accélérer sa transition écologique et garantir un service public de qualité au plus près des besoins de chacun. ”

— **Thierry Repentin**,  
président de Grand Chambéry

Découvrir  
Grand Chambéry :



grandchambery.fr



## LE PRÉSIDENT ET SES VICE-PRÉSIDENTS :



**Thierry Repentin**  
président  
*Maire de Chambéry*



**Luc Berthoud**  
1<sup>er</sup> vice-président, en charge de l'économie,  
de l'emploi, de l'enseignement supérieur,  
de la forêt et du suivi du PCAET  
*Maire de La Motte-Servolex*



**Isabelle Dunod**  
2<sup>e</sup> vice-présidente, en charge  
de l'urbanisme, du foncier et  
des gens du voyage  
*Conseillère municipale de  
Chambéry*



**Damien Regairaz**  
3<sup>e</sup> vice-président, en charge  
de tourisme, de la ruralité,  
de l'agriculture et du  
rayonnement du territoire  
*Maire de La Motte-en-Bauges*



**Franck Morat**  
4<sup>e</sup> vice-président, en charge  
de la politique de la ville, de  
l'insertion par l'emploi et du  
renouvellement urbain  
*Maire de Cognin*



**Michel Dyen**  
5<sup>e</sup> vice-président, en charge  
des bâtiments, du patrimoine,  
des travaux et des voiries  
*Maire de Saint-Alban-Leysse*



**Jimmy Bâabâ**  
6<sup>e</sup> vice-président, en charge  
de la transition écologique  
et énergétique  
*Conseiller municipal de  
Chambéry*



**Christophe Pierretton**  
7<sup>e</sup> vice-président, en charge  
de la mobilité  
*Maire de Barby*



**Valentin Hachet**  
8<sup>e</sup> vice-président, en charge  
des ressources humaines et  
du dialogue social  
*Maire de Saint-Baldoph*



**Isabelle Junet**  
9<sup>e</sup> vice-présidente, en  
charge des déchets  
*Conseillère municipale de  
Chambéry*



**Pierre Brun**  
10<sup>e</sup> vice-président, en  
charge des finances  
*Conseiller municipal de  
Chambéry*



**Alexandre Gennaro**  
11<sup>e</sup> vice-président, en charge des  
grands équipements et de la  
relation avec les clubs sportifs  
*Maire de La Ravoire*



**Daniel Rochaix**  
12<sup>e</sup> vice-président, en  
charge de l'eau, de  
l'assainissement et des  
eaux pluviales  
*Maire de Sonnaz*



**Alain Caraco**  
13<sup>e</sup> vice-président, en  
charge de la coopération  
métropolitaine de mobilité et  
du développement numérique  
*Conseiller municipal de  
Chambéry*



**Jean-Marc Léoutre**  
14<sup>e</sup> vice-président, en charge du  
contrôle de la gestion interne et  
externe, de la gestion déléguée, de  
l'évaluation des politiques publiques  
et de la commande publique  
*Maire de Saint-Jeoire-Prieuré*



**Christian Berthomier**  
15<sup>e</sup> vice-président, en charge  
de l'appui aux communes,  
de la mutualisation et de la  
participation citoyenne  
*Maire de Saint-Jean-d'Arvey*

# Comment se construisent les projets de politique publique à Grand Chambéry ?

## INSTANCES CITOYENNES DE CONSULTATION

### Commission consultative des services publics locaux

Examine chaque année les rapports des délégataires de service public, les rapports sur le prix et la qualité de différents services publics, les bilans d'activité des services eau et déchets

### Conseil de développement

Apporte des éléments d'aide à la décision des élus sur la prospective territoriale et les grands projets

### Comité des partenaires

Structure un dialogue permanent sur la question des mobilités entre les acteurs du territoire concernés

*Ces 3 instances sont réglementaires. D'autres, non obligatoires, existent au sein de l'Agglomération, comme le Club Climat Citoyens.*

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

Composées de conseillers communautaires, de conseillers municipaux et d'agents de la collectivité

**Préparent les projets liés aux compétences de Grand Chambéry**

## CONFÉRENCE DES MAIRES

Composée des maires des 38 communes de Grand Chambéry

**Valide les projets proposés par les commissions**

PHASE DE PRÉPARATION

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 81 membres titulaires et de 29 membres suppléants (pour les communes n'ayant qu'un conseiller communautaire) élus lors des élections municipales et répartis en fonction de la population de la commune

**Administre la communauté d'agglomération en délibérant sur les sujets liés à ses compétences**

PHASE DE DÉCISION

## MISE EN ŒUVRE

Application par l'administration des projets votés en conseil communautaire



# Des services de Grand Chambéry répartis sur le territoire pour être au plus près des usagers

## Siège - Les Blachères

106 allée des Blachères à Chambéry

- Présidence et cabinet
- Direction générale des services
- Direction des finances, achats et assurances
- Direction des ressources humaines et des moyens généraux
- Direction du développement touristique
- Direction de la mobilité
- Direction ingénierie, bâtiments et infrastructures
- Direction de l'urbanisme et du développement local
- Direction de la communication

## Antenne des Bauges

240 avenue Denis Therme au Châtelard

- Direction de l'eau et de l'assainissement
- Direction de la gestion des déchets

## Puits des Îles

Rue de la petite eau à Chambéry

- Direction de l'eau et de l'assainissement

## Chantabord

298 rue de Chantabord à Chambéry

- Direction de l'eau et de l'assainissement (siège de la direction)

## Centre technique municipal

305 avenue des Follaz à Chambéry

- Direction de l'eau et de l'assainissement
- Direction de la gestion des déchets

## Fontanettes

191 rue Joseph Fontanet à Chambéry

- Direction de la gestion des déchets (siège de la direction)
- Direction mutualisée des systèmes d'information et du numérique (siège de la direction)

**Piscine aqualudique du Stade**  
111 avenue Alsace Lorraine à Chambéry

**Piscine de Buisson Rond et patinoire de Buisson Rond**  
Rue Sainte-Rose à Chambéry

Direction des grands équipements (siège de la direction à la piscine)




- Déchetterie de Chambéry** - Bissy, 57 rue du Pré Demaison
- Déchetterie du Châtelard** - Lieu-dit Leyat
- Déchetterie de La Ravoire** - Route d'Aprémont
- Déchetterie de Saint-Alban-Leyse** - Route de La Féclaz

# Des compétences au service d'un territoire actif et attractif

En tant que communauté d'agglomération, Grand Chambéry exerce un certain nombre de compétences déléguées par l'ensemble de ses communes membres, tout en respectant l'autonomie et l'identité de chacune.

Ainsi, l'Agglomération permet d'avancer ensemble en matière de logements, de mobilité, d'économie, de mutation commerciale, de transition écologique, d'adaptation au changement climatique, et ce pour améliorer le cadre de vie et dynamiser notre territoire.



## GESTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

- | Collecte des déchets (collecte sélective, biodéchets et ordures ménagères)
- | Gestion des quatre déchetteries et de la déchetterie mobile
- | Sensibilisation à la réduction des déchets à la source et au réemploi



## MOBILITÉ

- | Organisation de la mobilité (bus, vélo, covoiturage)
- | Développement des déplacements alternatifs à la voiture individuelle



## HABITAT

- | Planification de la construction de logements, notamment sociaux
- | Gestion des aides à l'achat, à l'amélioration, à la rénovation et à la construction



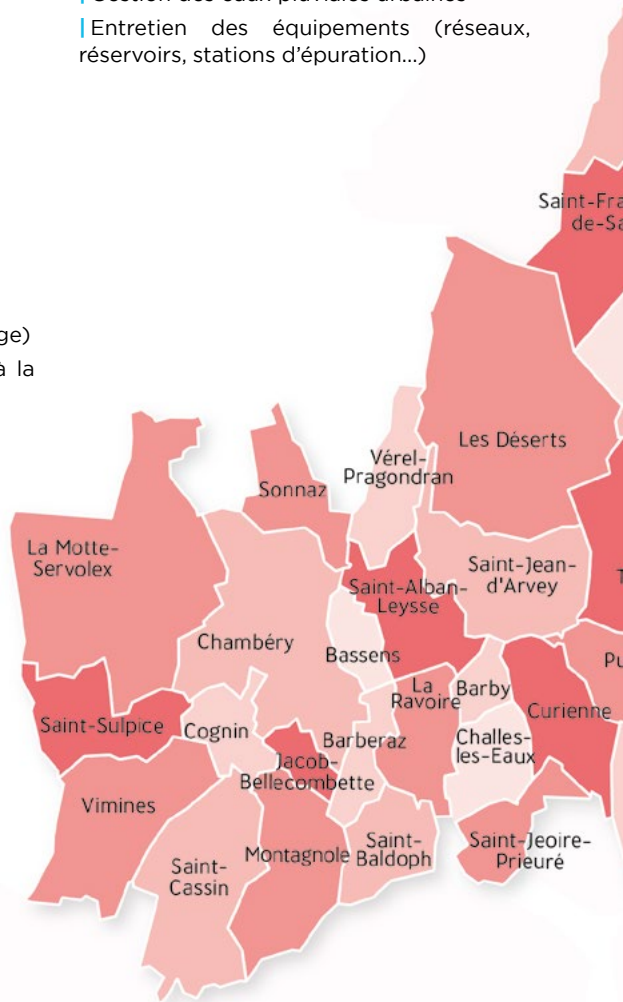
## POLITIQUE DE LA VILLE, DÉVELOPPEMENT LOCAL URBAIN

- | Pilotage du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »
- | Gestion de projets de développement local, d'insertion économique et sociale
- | Pilotage des projets de renouvellement urbain



## EAU, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

- | Production et distribution de l'eau potable
- | Collecte et dépollution des eaux usées
- | Gestion des eaux pluviales urbaines
- | Entretien des équipements (réseaux, réservoirs, stations d'épuration...)



## URBANISME

- | Élaboration et mise en pratique du Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUiHD)
- | Instruction des autorisations de construire (pour 35 communes)



### TOURISME

| Stratégie de développement d'un tourisme sobre, en harmonie avec les richesses du territoire, destiné aux habitants et aux visiteurs



### AGRICULTURE, FORÊT

| Soutien et accompagnement de la production agricole de proximité  
| Gestion durable de la forêt



### GRANDS ÉQUIPEMENTS

| Construction, aménagement, entretien, gestion et animation d'équipements culturels et sportifs  
| Soutien des grands clubs et événements sportifs



### DÉVELOPPEMENT DURABLE

| Animation et soutien à la transition écologique pour limiter les effets du réchauffement climatique et adapter le territoire aux conditions climatiques



### VOIRIES

| Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire (routes structurantes pour les transports en commun et les pôles économiques du territoire)



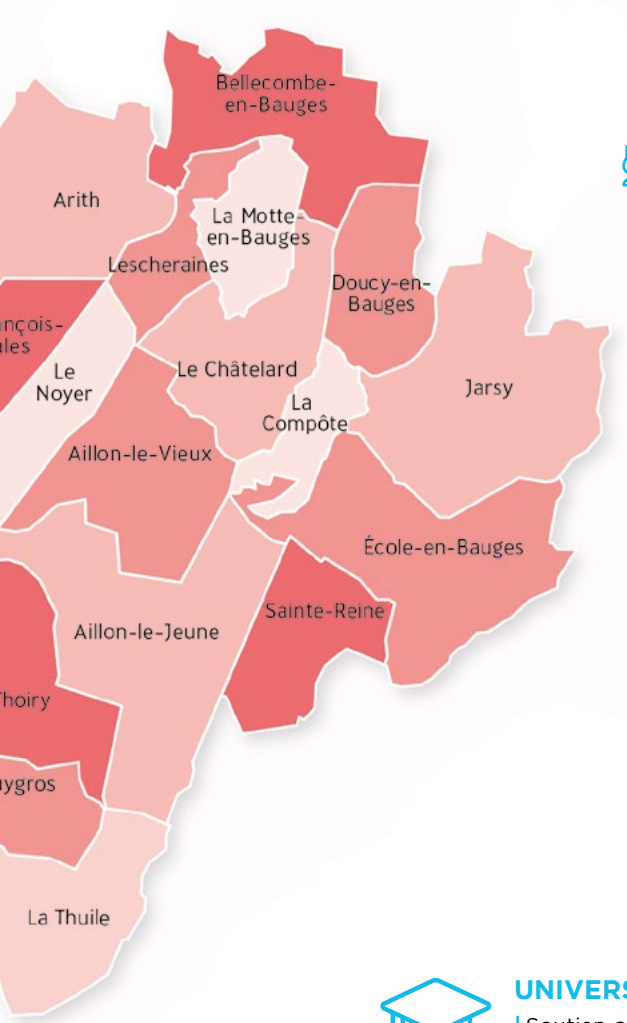
### UNIVERSITÉ

| Soutien au financement des sites et établissements d'enseignement supérieur universitaire



### GENS DU VOYAGE

| Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs



**Grand Chambéry, c'est :**

- 38 communes
- + de 146 000 habitants
- 52 950 hectares dont :
  - 10% de surfaces urbanisées
  - 33,6% de surfaces agricoles
  - 56,4% d'espaces naturels

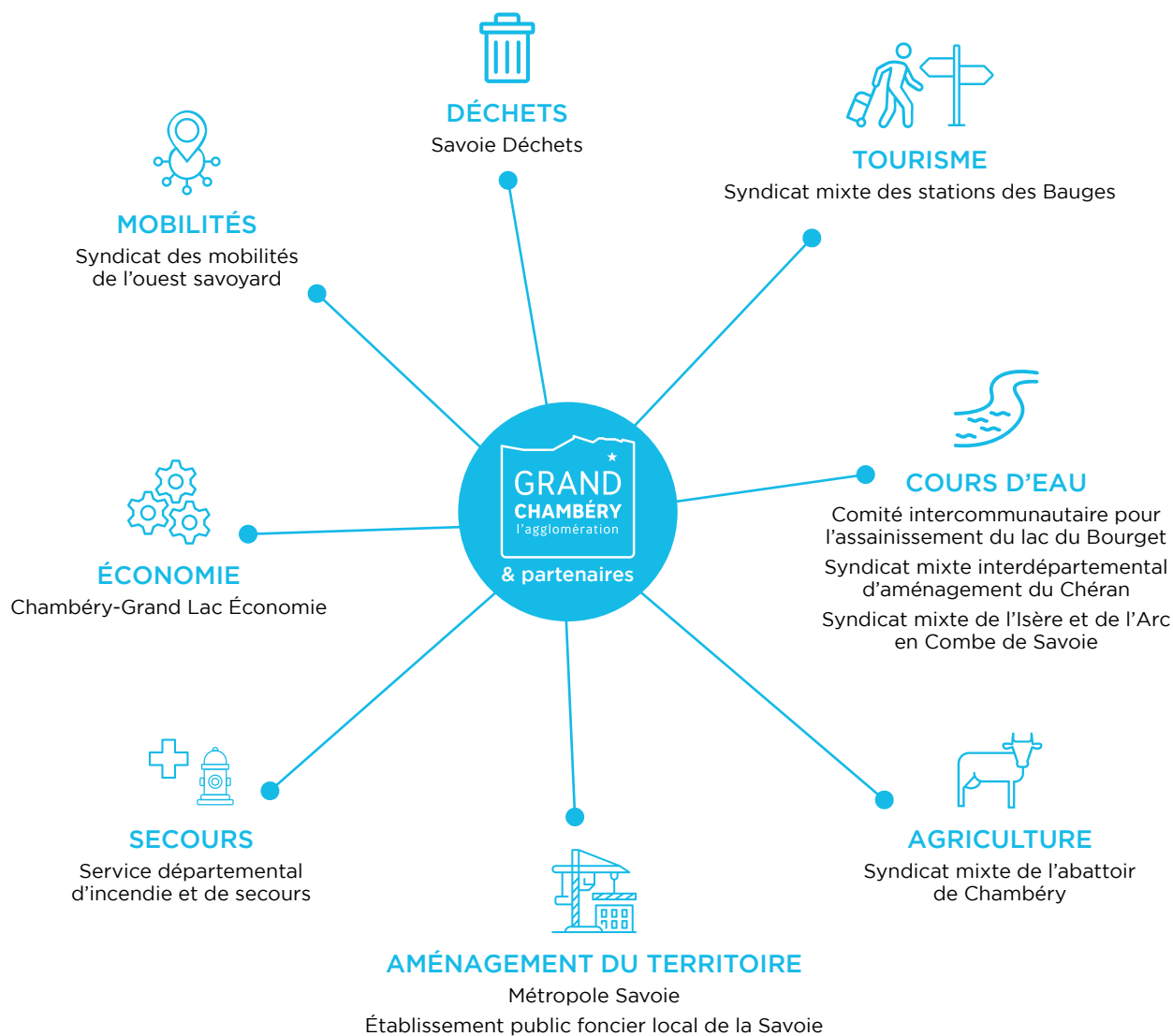
# Des partenariats avec d'autres établissements publics pour un meilleur service public


Tout comme les communes se regroupent en communauté pour mutualiser des compétences, Grand Chambéry s'est associée à des établissements publics voisins pour gérer des compétences qui vont au-delà de son territoire.

Ces partenariats permettent de mutualiser les moyens (humains, financiers...) et les savoirs.

Ils permettent surtout, en travaillant à l'échelle d'un bassin de vie, d'offrir des services au plus près des besoins et des attentes des habitants.

Coordonner les déplacements du quotidien de Montmélian à Aix-les-Bains ou réfléchir au développement urbain avec la communauté de communes Cœur de Savoie et la communauté d'agglomération Grand Lac, gérer le traitement de l'ensemble des déchets avec une dizaine de collectivités de Savoie, entretenir un cours d'eau de manière coordonnée avec l'ensemble des collectivités qu'il traverse... Autant d'exemples prouvant que travailler collectivement est bénéfique pour tous.



 En parallèle, Grand Chambéry aide financièrement une centaine d'associations dont l'activité entre dans ses compétences.



# L'Agglomération au service de ses communes et de ses habitants

**G**rand Chambéry s'engage aux côtés des communes pour renforcer leur capacité à concevoir, financer et réaliser leurs projets.

Parce que chaque commune, quelle que soit sa taille, contribue à la vitalité du territoire, l'Agglomération propose des services d'appui et des fonds de concours thématiques pour soutenir concrètement les initiatives locales. Des services mutualisés, eux, permettent aux communes le souhaitant de bénéficier des outils de Grand Chambéry.

À travers ces services, l'Agglomération accompagne les communes dans leurs projets au service des habitants et du rayonnement du territoire, ces dernières n'ayant pas forcément les moyens humains, techniques ou financiers pour pouvoir les réaliser.

## L'APPUI AUX COMMUNES : L'EXPERTISE PARTAGÉE

Grand Chambéry propose un accompagnement sur mesure dans plusieurs domaines : foncier-immobilier, ingénierie bâtiment et voirie, transition énergétique, recherche de subventions et de financements, plan communal de sauvegarde, archivage... L'objectif est de faciliter la mise en œuvre des projets communaux en apportant expertise technique, appui juridique et conseil stratégique.

### Quelques exemples :

- Études sur la réalisation de cheminements piétonniers sécurisés
- Réhabilitation et rénovation énergétique de bâtiments communaux
- Accompagnement personnalisé pour des projets de production de chaleur et de froid renouvelables (géothermie, solaire thermique, chaufferie bois, réseau de chaleur)
- Conseil juridique pour l'acquisition de parcelles

## LES FONDS DE CONCOURS : DES AIDES FINANCIÈRES

Ils permettent à Grand Chambéry de participer au financement d'opérations portées par les communes, en lien avec les compétences communautaires : voirie, aménagements cyclables, énergie solaire, tourisme, politique de la ville, urbanisme... Un fonds de concours spécifique aux communes rurales permet de les aider financièrement dans la réalisation de travaux sur du patrimoine communal (bâtiments, mais aussi forêts ou parcelles agricoles).

Véritable levier de solidarité territoriale, ce dispositif contribue à un développement équilibré et cohérent de l'agglomération.

### Quelques exemples :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux
- Aménagements de sécurisation de routes
- Création de voies cyclables structurantes
- Création de sentiers de randonnées faciles
- Aménagement d'espaces publics de proximité dans les quartiers prioritaires
- Stratégie et montage de projets urbains
- Remise en état de parcelles pour une installation ou une diversification agricole

## LES SERVICES MUTUALISÉS

Grand Chambéry et certaines communes ont constitué plusieurs services communs : informatique et numérique, application du droit des sols, protection des données personnelles.

Ils permettent une mise en commun de moyens financiers, humains et matériels. Les objectifs des services communs sont de permettre des économies, d'assurer une montée en expertise des services par le partage de compétences et d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur.

### Quelques exemples :

- Achat de matériel informatique
- Analyses d'impacts relatives à la protection des données pour les traitements sensibles présentant un risque
- Sensibilisation à la cybercriminalité
- Gestion des dossiers d'autorisation d'urbanisme

## VERS UN RENFORCEMENT DU SOUTIEN AUX COMMUNES

En 2025, des rencontres entre les maires et les vice-présidents de Grand Chambéry ont permis de recenser les besoins complémentaires qui pourraient être développés sur ce nouveau mandat. Des études de soutien vont être lancées, notamment sur les questions de personnel, de matériel, de conseils en marchés publics, en juridique, en finances... Il s'agira notamment d'imaginer les solutions les plus adaptées (centrales d'achat, mutualisation...).

En informatique, l'Agglomération travaille d'ores et déjà sur un projet de services « à la carte » proposés à l'ensemble des communes, chacune pouvant demander à être incluse dans la mutualisation pour un ou plusieurs de ces services.



# BONS PLANS

Et encore plus sur [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr)



## Toile à la belle étoile

Du 26 juin au 29 août  
Sur 15 communes du territoire

Pour sa 26<sup>e</sup> édition, Toile à la belle étoile vous propose à nouveau un programme varié pour découvrir gratuitement des films en plein air.

Drames, comédies, films d'animation, d'aventure ou de science-fiction, documentaires... 13 films seront projetés sur 25 séances tout au long de l'été.

Cette année encore, il y en aura pour tous les goûts ! De quoi passer des soirées conviviales en famille ou entre amis...

+ d'infos : [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr)



## Journées européennes du patrimoine

Les 19 et 20 septembre  
sur le territoire de Grand Chambéry

Tous les ans, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Grand Chambéry met en lumière l'histoire, les savoir-faire et les lieux emblématiques qui façonnent son territoire. Pour cela, elle ouvre les portes de ses équipements pour faire découvrir des lieux et des métiers habituellement inaccessibles : la source de Saint-Saturnin, le puits Pasteur...

Inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> septembre sur : [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr).

## Lez'Arts en Fête

Le samedi 15 août, de 14h à 1h  
à Aillon-le-Jeune

Cet été, le célèbre festival fait son grand retour à Val d'Aillon avec de tout nouveaux spectacles, de toutes nouvelles aventures et avec toujours plus de folie !

Venez découvrir des jongleurs épatants, des ventriloques hilarants, un cabinet de curiosités, et profiter d'une journée culturelle, humoristique et enrichissante de souvenirs au cœur des Bauges !

Et dès 20h, place à la fête de la mi-août avec repas montagnard, quiz et feu d'artifice !

+ d'infos : [chamberymontagnes.com](http://chamberymontagnes.com)

## Foire de Savoie

Du 11 au 21 septembre  
au Parc des expositions à Chambéry

Comme chaque année, Grand Chambéry tiendra un stand à la Foire de Savoie.

Pour cette édition, l'Agglomération met en évidence sa politique de transition écologique. Venez découvrir comment, à travers son Plan climat air énergie territorial, elle agit concrètement et mobilise à ses côtés l'ensemble des acteurs du territoire (entreprises, associations, habitants) pour atténuer les effets du dérèglement climatique et renforcer notre capacité à nous adapter à ses conséquences.



**VÉLO  
TOUR**

**GRAND  
CHAMBÉRY**

**30 AOÛT 2026**

★  
**GRAND  
CHAMBÉRY**  
l'agglomération

**BILLETTERIE SUR VELOTOUR.FR**

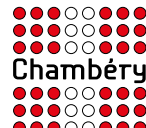
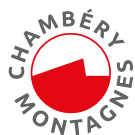
# TOUR DE FRANCE

**Mercredi 22 juillet 2026**

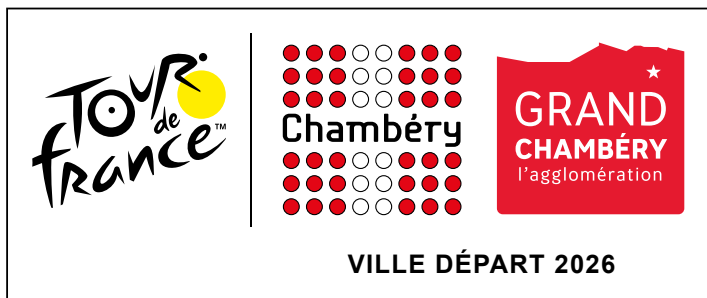
# LE [RE]TOUR

SUR LE TERRITOIRE DE  
GRAND CHAMBÉRY

**Découvrez le programme !**



VILLE DÉPART 2026



## Le Tour est de retour sur le territoire de Grand Chambéry !

Après le succès de l'édition 2025 du Tour de France Femmes avec Zwift, Grand Chambéry, la Ville de Chambéry et les deux parcs naturels régionaux du Massif es Bauges et de Chartreuse s'unissent à nouveau pour accueillir le Tour de France.

Le mercredi 22 juillet 2026, Chambéry sera ainsi ville départ de la 17<sup>e</sup> étape. Le parcours effectuera une boucle au départ de Chambéry direction le parc naturel du Massif des Bauges via Aix-les-Bains, avant de retraverser la cluse urbaine de Chambéry une seconde fois et de poursuivre jusqu'à l'arrivée à Voiron, en Isère, en passant par le parc naturel régional de Chartreuse.

Bien plus qu'une simple étape, cet événement international offre une vitrine exceptionnelle au territoire de Grand Chambéry, à ses paysages et à son attractivité en matière de sports de pleine nature. C'est également l'occasion de partager ensemble, habitants et visiteurs, une grande fête populaire, un grand spectacle sportif qui fait vibrer tant de cœurs.

Le passage pour la 2<sup>e</sup> année consécutive de la Grande Boucle prouve que notre territoire sait accueillir des événements d'envergure internationale, mais sait également proposer aux touristes un accueil de qualité, que ce soit en hébergement, en restauration, en animations...

# CIRCULER dans CHAMBÉRY

Le mercredi 22 juillet, Chambéry vivra au rythme du Tour de France. Cette journée sera marquée par une affluence exceptionnelle et plusieurs restrictions de circulation :

- le centre-ville de Chambéry sera partiellement fermé à la circulation automobile,
- le stationnement sera limité ou interdit dans plusieurs zones,
- les parkings du centre-ville seront temporairement fermés.

Pendant cette journée, nous vous encourageons fortement à privilégier les mobilités douces pour vous déplacer et à prévoir votre venue en avance.

Avec le train, vous arriverez en plein centre-ville sans difficulté.

À vélo ou à pied, vous vous déplacerez plus facilement et rapidement.

Un parking vélos temporaire sera installé au Carré Curial.

Plus de détails sur [letourachambéry.fr](http://letourachambéry.fr) !

Le réseau de bus de Synchro mobilités sera disponible toute la journée, avec un tarif unique à 1€ pour tous sur tout le réseau.

Cependant, des perturbations sont à prévoir en centre-ville. Pour connaître les ajustements en temps réel sur le réseau Synchro mobilités :

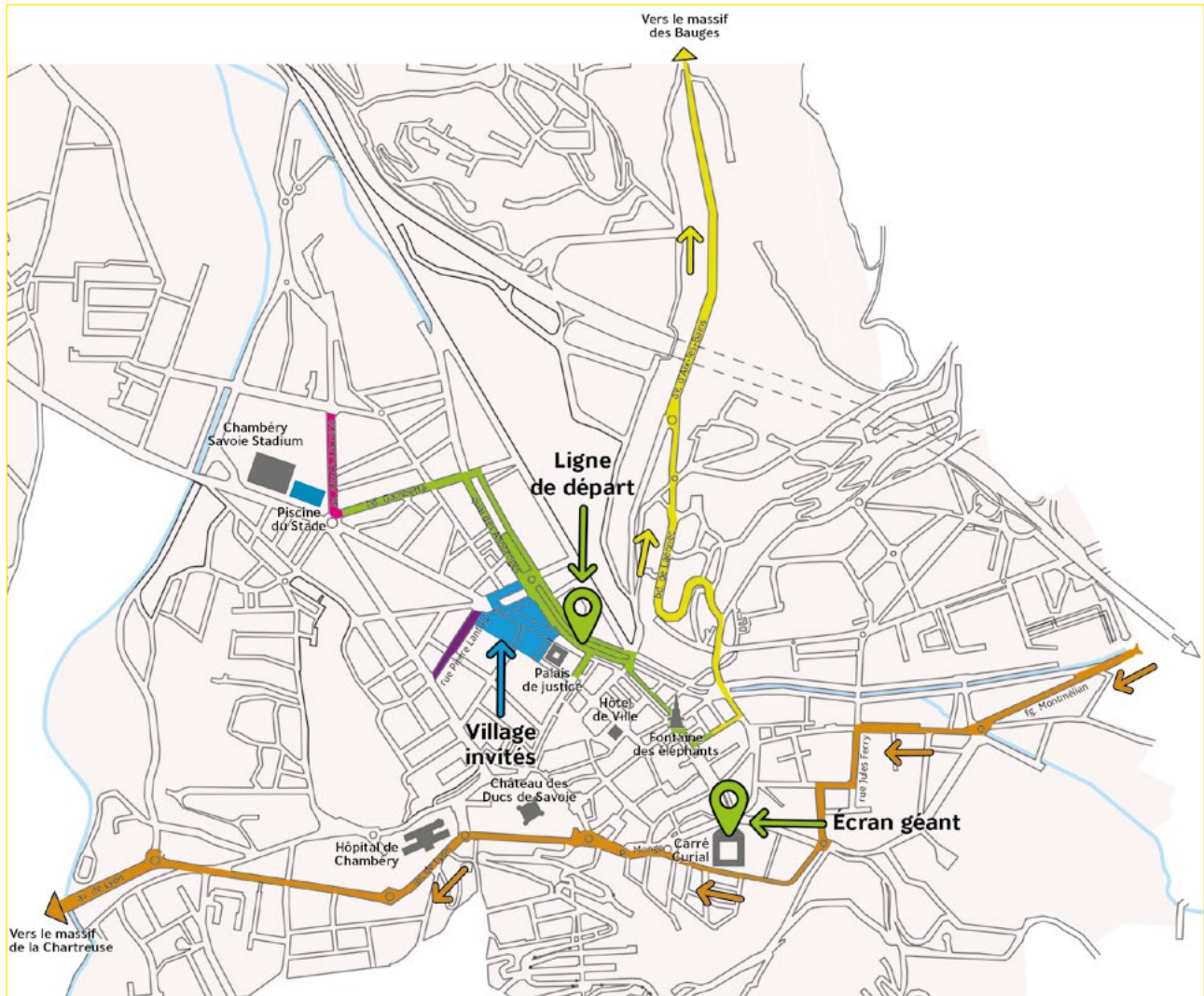
[synchro.grandchambéry.fr](http://synchro.grandchambéry.fr)

### FERMETURES DE ROUTES

Pour le passage du Tour de France, certains axes seront fermés à la circulation le jour J (ou la veille pour l'installation) dans Chambéry mais également sur les routes du parcours.

Renseignez-vous sur [letourachambéry.fr](http://letourachambéry.fr) !

# La carte du Tour à Chambéry



## Gare routière provisoire

**Interdiction de circuler :**  
du mardi 21 juillet à 6h au mercredi 22 juillet à 22h

**Interdiction de stationner :**  
du mardi 21 juillet à 6h au mercredi 22 juillet à 17h

## Zone de départ

**Interdiction de circuler :**  
du mardi 21 juillet à 22h au mercredi 22 juillet à 17h

**Interdiction de stationner :**  
du mardi 21 juillet à 6h au mercredi 22 juillet à 17h

## Parcours du départ du Tour de France 2026

**Interdiction de circuler :**  
mercredi 22 juillet de 9h à 15h

**Interdiction de stationner :**  
du mardi 21 juillet à 22h au mercredi 22 juillet à 15h

## Second passage du Tour de France 2026

**Interdiction de circuler :**  
mercredi 22 juillet de 11h à 17h

**Interdiction de stationner :**  
du mardi 21 juillet 22h au mercredi 22 juillet à 17h

## Village invités

**Accès réglementé**  
du mardi 21 juillet à 17h au mercredi 22 juillet à 17h

**Interdiction de circuler :**  
du mardi 21 juillet à 6h au mercredi 22 juillet à 17h

**Interdiction de stationner :**  
du mardi 21 juillet à 6h au mercredi 22 juillet à 17h

## Zone logistique de montage et démontage

**Interdiction de circuler :**  
du mardi 21 juillet à 13h au mercredi 22 juillet à 17h

**Interdiction de stationner :**  
du mardi 21 juillet à 13h au mercredi 22 juillet à 17h

## Zone logistique de stockage

**Interdiction de circuler :**  
mercredi 22 juillet de 10h30 à 12h



# LES animations AUTOUR DU TOUR

## Le Tour heure par heure

| **10h55** : départ de la caravane publicitaire depuis le boulevard Gambetta en direction des Hauts-de-Chambéry

| **12h à 13h** : présentation des coureurs le long de l'avenue Gambetta et sur le podium (place du Palais de Justice)

| **13h** : second passage de la caravane à Chambéry, route de Lyon (estimation)

| **13h15** : départ des coureurs, à hauteur de la statue de la Sasson, direction le Massif des Bauges

| **15h** : passage du peloton à Chambéry direction Cognin et la Chartreuse (estimation)

## À Chambéry

Dans le centre de Chambéry, l'office de tourisme Chambéry Montagnes et les parcs naturels régionaux du Massif des Bauges et de Chartreuse feront découvrir aux visiteurs toute la richesse du territoire. Des produits locaux seront vendus.

Les stands de partenaires du Tour de France seront installés sur le boulevard du Musée et au Carré Curial, avec de nombreuses surprises au programme.

Au Carré Curial, le « Village Animations » permettra de suivre la course en intégralité sur écran géant, mais aussi de profiter d'une ambiance festive avec les stands des partenaires du Tour, différentes animations, des terrasses conviviales, un speaker et une programmation musicale tout au long de la journée.

## Le long du parcours

### Exposition itinérante « La grande histoire du Tour de France »

En juin et juillet, une exposition itinérante retraçant l'histoire du Tour de France sera en tournée dans les communes de Grand Chambéry traversées par la Grande Boucle.

Cette exposition, à destination des familles et écoles du territoire, permettra à toutes et tous de plonger dans les plus grandes aventures du Tour de France depuis sa création en 1903.

**Découvrez le parcours de cette exposition sur [letourachambery.fr](http://letourachambery.fr)**

### « Donnons des Elles au vélo », cyclo sportive solidaire

Depuis plusieurs années, l'association « Donnons des Elles au vélo », qui prône pour l'évolution du cyclisme féminin, organise une cyclo sportive solidaire en réalisant les étapes du Tour de France la veille du passage officiel. Le mardi 21 juillet, des membres de l'association vont donc réaliser le tracé de la 17<sup>e</sup> étape en proposant à 35 hommes et 35 femmes du territoire de les accompagner.

**Plus d'infos sur [donnonsdeselles.net](http://donnonsdeselles.net)**

### Pour être vu depuis le ciel

Un imposant marquage de route sera réalisé au niveau du col des prés.

Une fresque géante sur le thème « Les 4 saisons » sera installée dans un champ du Massif des Bauges, en partenariat avec la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA).

### Et dans les communes traversées...

À Aillon-le-Jeune, un concours de vélos décorés sera organisé, les œuvres seront exposées dès le 13 juillet et jusqu'au passage du Tour de France.

Des communes, comme Cognin et Saint-Jean-d'Arvey, vont se parer aux couleurs de la Grande Boucle.

Le jour J, à Saint-Jean-d'Arvey, un restaurant éphémère tenu par un primeur local proposera burgers, frites et glaces pour vivre la courses dans les meilleures conditions.



# TOUR DE FRANCE 2026

